

1. Les bandes boisées

Le long des voies de communication, on retrouve souvent des zones non utilisées, laissées à l'abandon. Ces terrains vagues font l'objet de dépôts clandestins d'immondices, de déchets verts...

La végétation finit par se banaliser et n'offre guère d'intérêt écologique.

Ici, la Commune a profité d'actions comme la semaine de l'arbre pour planter une bande boisée qui permettra d'accueillir une faune plus diversifiée (oiseaux, insectes,...).

Cette bande boisée complète les plantations effectuées le long de l'autoroute et constitue un parfait élément de liaison du réseau écologique.



2. Le rôle des haies

Cette haie a été plantée par le Conseil communal des enfants. Le but de cette plantation est principalement esthétique et vise à créer une séparation visuelle entre le sentier de promenade et l'autoroute.

Les haies peuvent aussi avoir d'autres fonctions : elles servent à clôturer les parcelles agricoles ;

- elles constituent un abri pour le bétail ;
- elles fournissent nourriture et protection à bon nombre d'espèces animales (insectes, oiseaux, rongeurs,...) ;
- elles jouent un rôle dans la régulation des eaux ;

Les tunnels sous l'autoroute s'étant avérés inefficaces, la construction d'un passage supérieur permet désormais aux animaux (mammifères, batraciens,...) de transiter par ce couloir.

Les nombreuses traces relevées depuis sa mise en service prouvent l'efficacité de l'infrastructure.

Le choix de la forme (en entonnoir) et les dimensions imposantes découlent d'observations et d'expériences menées dans des pays voisins.



5. Le bois domanial de Grunhaut

Ce bois, propriété de la Région wallonne, s'étend sur une centaine d'hectares et se trouve presque entièrement sur le territoire de la Commune de Limbourg (il appartenait jadis aux Ducs de Limbourg). Sa gestion est confiée à la Division de la Nature et des Forêts (DNF) et sa surveillance assurée par un agent des forêts (garde forestier). Celui-ci occupe la maison forestière de Grunhaut.

Malgré la petite superficie de ce bois, on peut y rencontrer une multitude de milieux différents caractérisés par leurs associations végétales particulières.

Le réseau écologique

Le réseau écologique repose sur différentes zones :

- Les zones centrales qui sont les sanctuaires de la nature et qui doivent être essentiellement consacrées à sa conservation.

Il faut distinguer les zones centrales ouvertes, c'est-à-dire non boisées, ou bien fermées, c'est-à-dire boisées.

- Les zones de développement où la conservation de la nature est compatible avec les activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme,...).

Ici aussi il y a lieu de faire la distinction entre zones de développement ouvertes (non boisées) ou fermées (boisées).

- Les zones et éléments de liaison sont en général des éléments linéaires reliant les zones précédentes et qui offrent des supports pour le déplacement des espèces sauvages de la flore et de la faune.

Parmi ces éléments de liaison figurent notamment les arbres isolés et d'alignement, les haies et bandes boisées, les chemins creux, les bords de cours d'eau, les bords de chemins, routes, autoroutes.

Cette promenade vous est proposée par le P.C.D.N. et le Syndicat d'Initiative de Welkenraedt

Tél. P.C.D.N. : 087/89.91.94

Tél. Syndicat d'Initiative : 087/89.12.00



Welkenraedt Promenade du Grunhaut



5

Départ : Rue des Wallons

Distance : +/- 6,2 Km

Durée : +/- 1h30

Accessible aux poussettes : NON

- elles permettent de lutter contre l'érosion des terres agricoles ;
- elles ont un effet brise-vent ;
- elles ont un intérêt paysager ;
- elles fournissent du bois de qualité ;
- elles sont autant d'éléments de liaison du réseau écologique.
- etc...

3. Les bords de ruisseau

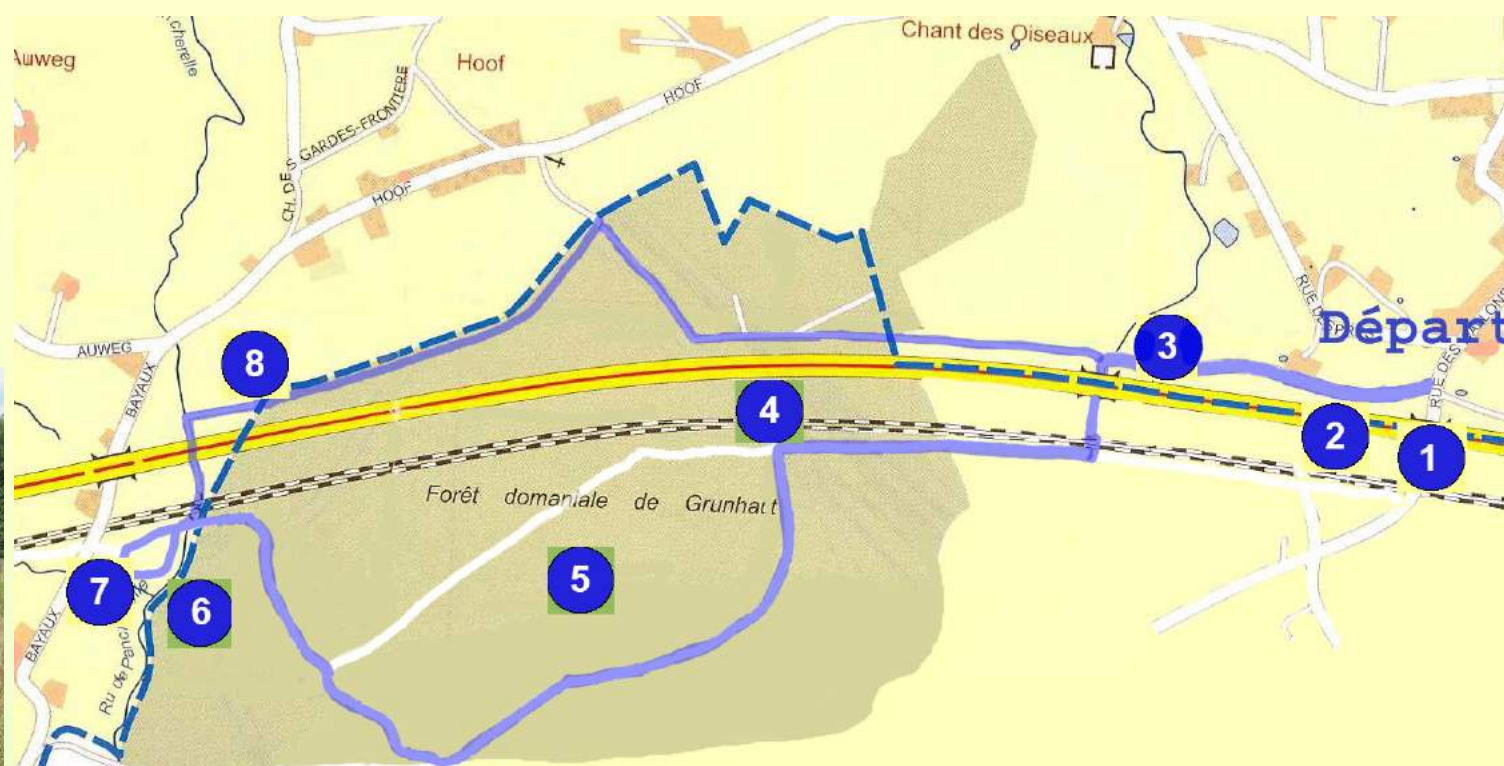
Ce ruisseau qui serpente entre les prairies constitue également un couloir de liaison de notre réseau écologique.

Avant de se jeter dans le bassin d'orage de l'autoroute, il traverse une petite zone boisée qui sert de refuge, principalement à l'avifaune.



4. Le passage à faune

L'autoroute E40 et la ligne TGV coupent irrémédiablement le bois de Grunhaut en deux parties. Ces deux infrastructures, clôturées pour des raisons évidentes de sécurité, constituent dès lors une barrière infranchissable pour la faune sauvage.



La maison forestière du Grunhaut

Les exploitations minières du passé ont laissé de grandes excavations à ciel ouvert, dont certaines se sont remplies d'eau. Ces mares accueillent une faune aquatique riche et variée (grenouilles, tritons, crapauds,...).





Le bois est traversé par une bande calcaire. Par endroits, on peut voir des chantoirs et des dolines, phénomènes karstiques résultant de l'action de l'eau ou de l'effondrement de grottes souterraines.

Dans le cas de chantoir, l'eau s'engouffre dans le fond du trou et suit un parcours souterrain long parfois de plusieurs kilomètres. Des tests réalisés au moyen de colorants ont permis de découvrir que l'eau qui s'engouffre ici a sa résurgence dans le lit de la Vesdre à Dolhain.

Les plantes rencontrées sur ces bandes calcaires telles que la mercuriale, la parisette (photo ci-dessous), le gouet tacheté ou encore l'éradre sont typiques de ces milieux.



Gouet tacheté

On peut remarquer également la présence de petites tourbières à sphaigne que l'on trouve d'ordinaire à des altitudes plus élevées, comme sur le plateau des Hautes Fagnes.



D'autres zones du bois sont typiquement acides et propices au développement de la myrtille, du muguet, de la germandrée, de la molinie, ...



Muguet en fleur



Myrtille

Tous ces endroits ne sont accessibles au public que lors de visites guidées. En effet, afin de préserver la tranquillité de la faune et d'éviter la dégradation de ces milieux fragiles, il est interdit de quitter les chemins et sentiers autorisés.



6. Les croix d'occis

Il ne reste dans nos communes que peu de vestiges antérieurs à la Révolution Française. Toutefois, on découvre encore, au hasard des promenades, quelques croix d'occis. Ces croix, comme les fontaines et les puits, font partie du petit patrimoine du Pays de Herve. Elles rappellent le meurtre, souvent impuni, de manants de la région. La croix de Grunhaut est dédiée à Martin-Jean Thiry, tué par des voleurs le 4 août 1675.



7. Le ruisseau de Pancherelle

Ce joli ruisseau prend sa source près du hameau de Hockelbach. En aval, il prendra le nom de ru de Villers, puis de ru de Bilstain avant de se jeter dans la Vesdre.



9. Les bassins d'orage

Les grandes infrastructures de communication (autoroute, TGV), entraînent l'imperméabilisation de surfaces importantes. De plus, ces surfaces sont drainées car l'eau ne peut en aucun cas s'y accumuler. Lors de fortes pluies, il y a donc plus d'eau, qui arrive plus vite en aval, augmentant ainsi les risques d'inondations.



Pour ralentir ces eaux, les concepteurs de la ligne à grande vitesse ont dû creuser des bassins d'orage tout le long du tracé.

Ici, c'est un bassin d'orage naturel ayant en permanence une surface d'eau libre qui a été préféré à un bassin en béton. Quoi de plus logique vu la proximité de la forêt.

Il constitue un milieu de substitution pour tous les animaux dont l'existence était liée aux mares des anciennes prairies.



8. La prairie humide

Située en lisière du bois, zone centrale ouverte du réseau écologique de notre commune, cette prairie marécageuse abandonnée présente une mosaïque de différents groupements végétaux.

On y retrouve entre autres, le scirpe des bois, le jonc acutiflore, le populage des marais, la laïche à bec, l'angélique sauvage, l'eupatoire chanvrine, la prêle, la reine des prés, la menthe aquatique,...

Ce type de milieu accueille également de nombreux oiseaux tels le chevalier guignette ou la bécassine des marais.



Tout comme le passage à faune ou le sentier de promenade autour du bassin d'orage, l'expropriation de cette prairie humide et son transfert à la Région wallonne sont le résultat de mesures environnementales compensatoires négociées avec la SNCB. Tous ces sites sont gérés par la DNF.

8. Les arbres des berges

La croissance rapide de certains arbres permettait d'avoir rapidement du bois bon marché qui était utilisé comme bois de chauffage ou réservé à d'autres usages (piquets de clôture, vannerie, ...).

La taille régulière des saules et frênes de nos haies et berges des ruisseaux donne aux arbres cette forme particulière appelée «têtard».

L'arbre a également un rôle important à jouer dans le maintien des berges et dans la lutte contre l'érosion.